

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE MUSEE PROMENADE
MARLY-LE-ROI / LOUVECIENNES**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
18 juin 2019**

PUBLIE LE : 5 JUILLET 2019

Délibération n°180619-3b : Changement de nom du Musée

L'an deux mille dix-neuf, le dix-huit juin à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour le Musée Promenade Marly Le Roi - Louveciennes, dûment convoqué par le Président le onze juin, s'est réuni au Musée Promenade à Louveciennes, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-François PERRAULT**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 18 JUIN 2019

Présents

LOUVECIENNES

Philippe DELARUE, 1ER VICE PRESIDENT
Jean-Philippe SCHWEITZER, DELEGUE TITULAIRE
Lydéric WATINE, DELEGUE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Jean-François PERRAULT, PRESIDENT
Stéphanie THIEYRE, 2EME VICE PRESIDENTE
Claudia PICON, DELEGUEE TITULAIRE

Absents excusés

LOUVECIENNES

Laurence LAFONT, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Hubert POTHELET, DELEGUE TITULAIRE

Nombre de communes	:	2
QUORUM	:	5
<u>Délégués présents</u>	:	6
<u>Pouvoir</u>	:	1
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	7

SI MUSEE PROMENADE / CS-180619-3b

OBJET : CHANGEMENT DE NOM DU MUSEE

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

VU le Code général des Collectivités territoriales et notamment son article L 2122-23 ;

CONSIDERANT que le nom de Musée-Promenade n'est pas favorable au rayonnement du musée ;

CONSIDERANT que le nom de « Musée royal de Marly-Louveciennes » et l'accroche « Le domaine intime de Louis XIV », adopté par la délibération n° 230518-10 du comité du 23 mai 2018, ne sont pas adaptés ;

CONSIDERANT le besoin du musée de porter un nom en adéquation avec son nouveau positionnement et son ambition ;

CONSIDERANT que le nom de « Musée du Domaine royal de Marly - Louveciennes /Marly-le-Roi » remplit les objectifs de lisibilité et de compréhension du musée ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, à **l'unanimité,**

DECIDE, de rebaptiser le musée :

« Musée du Domaine royal de Marly
Louveciennes / Marly-le-Roi ».

Fait à Marly-le-Roi, le 5 juillet 2019

Transmis en préfecture et affiché le 5 juillet 2019

Pour Extrait Conforme

Jean-François PERRAULT
Président du Syndicat Intercommunal

